

Inscription à l'accueil de loisirs d'avril 2026

Madame, Monsieur,

Un accueil de loisirs sera programmé à Rubrouck **du lundi 13 au 17 avril 2026 inclus**.

Seront accueillis les enfants de 6 ans à 14 ans nés entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2019.

Durant 5 après-midis **de 14h à 17h30**, l'accueil de loisirs, dirigé par Marie JANIEC et co-animé par une animatrice BAFA, proposera deux activités.

Le centre de loisirs sera basé à l'école maternelle située route de Broxeele.

L'inscription doit être effectuée sur le portail famille pour le vendredi 3 avril au plus tard.

Merci de respecter cette date pour permettre une bonne organisation de l'accueil de loisirs. Seuls 24 enfants pourront y participer.

La participation financière de la famille sera réclamée par un titre de recette émis par le service de gestion comptable d'Hazebrouck. Son montant dépend du quotient familial. Ce dernier est consultable sur le site de la CAF, uniquement par le secrétaire de mairie, sauf opposition de votre part.

0 à 700 €	701 à 1 000 €	+ de 1000 €
10.50 €	12.50 €	14.00 €

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments dévoués.

Kévin NEFFE
Adjoint à la jeunesse

Luc EVERAERE
Maire

Inscription à l'accueil de loisirs d'avril 2026

Madame, Monsieur,

Un accueil de loisirs sera programmé à Rubrouck **du lundi 13 au 17 avril 2026 inclus**.

Seront accueillis les enfants de 6 ans à 14 ans nés entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2019.

Durant 5 après-midis **de 14h à 17h30**, l'accueil de loisirs, dirigé par Marie JANIEC et co-animé par une animatrice BAFA, proposera deux activités.

Le centre de loisirs sera basé à l'école maternelle située route de Broxeele.

L'inscription doit être effectuée sur le portail famille pour le vendredi 3 avril au plus tard.

Merci de respecter cette date pour permettre une bonne organisation de l'accueil de loisirs. Seuls 24 enfants pourront y participer.

La participation financière de la famille sera réclamée par un titre de recette émis par le service de gestion comptable d'Hazebrouck. Son montant dépend du quotient familial. Ce dernier est consultable sur le site de la CAF, uniquement par le secrétaire de mairie, sauf opposition de votre part.

0 à 700 €	701 à 1 000 €	+ de 1000 €
10.50 €	12.50 €	14.00 €

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments dévoués.

Kévin NEFFE
Adjoint à la jeunesse

Luc EVERAERE
Maire